



Visa périmé et inscription étudiant

Par **Visiteur**, le **22/09/2008** à **01:10**

bonjour,

voilà, ma soeur a un visa périmé depuis 2mois. Elle voudrait continuer ses études de comptabilité. Pensez vous qu'avec une inscription dans une école privée on pourrait éventuellement prolonger son visa???

Par **yann**, le **28/09/2008** à **04:05**

Bonjour Visiteur,

ta question manque de précision...

- [s]visa [/s]étudiant périmé, ou [s]carte de séjour[/s] mention étudiant périmée? délivré(e) quand?
- de quelle procédure d'admission a-t-elle relevé?
- première demande? renouvellement?
- études de comptabilité : dans quel type d'établissement supérieur actuellement?

>>> pour "*prolonger son visa*"?!... l'intérêt d'avoir obtenu un visa étudiant, c'était de pouvoir, à son arrivée en France, solliciter une [s]carte de séjour[/s] mention "étudiant" en faisant valoir son inscription. Ne l'a-t-elle pas fait?

Sinon, s'agissant d'une inscription dans une école privée... quel genre? combien d'années d'études? A-t-elle fait preuve de sérieux et d'assiduité dans ses études jusqu'à présent?

Désolé, mais pour te répondre, il faut donner beaucoup plus de détails.

Yann.